

Réduisez la consommation énergétique de votre logement : conseils et astuces

Face à la hausse des prix de l'énergie et aux enjeux climatiques, réduire la consommation énergétique de son logement est devenu une priorité pour de nombreux ménages. Bonne nouvelle : quelques gestes simples peuvent faire une vraie différence, pour la planète comme pour vos finances.



Optez pour les bonnes températures

Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), il est recommandé de chauffer à 19 °C les pièces de vie (salon, salle à manger, etc.), et 16°C les chambres (entre 18°C et 20°C pour la chambre d'un bébé). Pensez à adapter votre couchage (couette au lieu de draps), ainsi qu'à fermer vos volets la nuit pour conserver la chaleur. Aérer brièvement (5 à 10 minutes tous les jours) est tout aussi important, car cela permet également de se protéger des intoxications au monoxyde de carbone.

Améliorez l'isolation

Un logement mal isolé perd beaucoup d'énergie : installer des joints d'étanchéité, poser des rideaux épais ou encore isoler les combles peuvent s'avérer des solutions efficaces. À plus long terme, des travaux d'isolation peuvent également fortement réduire vos factures énergétiques.

Utiliser vos équipements électroniques intelligemment

Pensez à éteindre vos appareils lorsqu'ils ne sont pas utilisés, privilégiez les ampoules LED et utilisez les programmes « éco » de vos lave-linges ou lave-vaisselles ! Ces petits gestes limiteront grandement votre consommation énergétique. Opter pour des multiprises avec interrupteur peut aussi vous permettre de faire des économies (à condition d'utiliser l'interrupteur !).

Diagnostiquez votre logement

Le DPE (diagnostic de performance énergétique) peut vous informer des points faibles de votre logement. En France, il existe également plusieurs aides financières pour accompagner vos travaux de rénovation énergétique.

PROFITEZ DES PERMANENCES D'ACCOMPAGNEMENT ÉNERGÉTIQUE DE VILLEPARISIS !

Vous souhaitez vous informer gratuitement sur la réduction de votre consommation énergétique ? Des permanences ont lieu chaque vendredi de 14h à 17h à l'Hôtel de Ville. Ce projet « Mon Agglo Renov' », mis en place par l'agglomération Roissy Pays de France, vous propose d'échanger pendant 45 minutes avec un juriste afin d'évaluer vos besoins. L'accompagnement comprend une évaluation énergétique, une préparation de dossier technique et financier (MaPrimeRenov', etc.) ainsi que la possibilité de suivre des travaux.

CHIFFRES-CLÉS

1 300 C'est le nombre d'épisodes d'intoxications au monoxyde de carbone survenant par accident qui sont déclarés

chaque année en France.

3 000 Tous les ans, ce sont environ 3 000 personnes qui sont accidentellement intoxiquées en France à cause du monoxyde de carbone.

100 Chaque année, environ une centaine de personnes décèdent des suites d'une intoxication au monoxyde de carbone en France.